

Saint-Ouen, le 13 novembre 2015

De : Les équipes enseignantes du collège Jean Jaurès de Saint-Ouen (93400)

A : Béatrice Gille, Rectrice de l'Académie de Créteil

S/C de M. Perrat, principal du collège Jean Jaurès

Copie : Section syndicale SNES académique

Objet : Demande de l'intervention de Madame la Rectrice auprès des services gestionnaires du Rectorat pour des enseignants non-payés

Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil,

Réunis en assemblée générale aujourd'hui, nous avons décidé de vous interpellier au sujet de graves problèmes concernant le versement des traitements de trois de nos collègues non-titulaires :

Le contrat de Monsieur Moustapha Dhalfa, enseignant en anglais, a débuté le 19 septembre 2014 et à ce jour, il n'a toujours reçu aucun versement de salaires. Monsieur Moustapha Tagounits n'a également pas été payé depuis la date de signature de son contrat d'enseignant de mathématiques le 4 septembre 2014. Il leur a été signifié qu'ils ne toucheraient leurs salaires qu'à la fin du mois de décembre, pour des raisons de retard de traitement de leurs dossiers. Madame Wallet, qui enseigne en SEGPA, est dans la même situation.

Vous imaginerez aisément que la situation économique actuelle de nos collègues est extrêmement préoccupante.

Nous connaissons et dénonçons de manière générale la précarisation professionnelle et économique de nos collègues non-titulaires. Mais ces situations, comme celle d'autres collègues non-titulaires de l'académie, dépassent largement ce constat: avec la gestion négligente de son personnel, l'Education nationale fait glisser de manière scandaleuse des enseignants dans la pauvreté.

La gestionnaire des personnels non-titulaires a soumis à Monsieur Moustapha Dhalfa et Monsieur Moustapha Tagounits la proposition d'un emprunt à taux zéro de 1500 euros à effectuer auprès des services sociaux du Rectorat. Monsieur Mustafa Dhalfa est dans l'impossibilité immédiate de verser la caution par le mode de versement demandé (un chèque en son nom propre).

Aussi, nous nous tournons vers vous et sollicitons que vous interveniez rapidement afin de régler la situation de nos collègues, **en leur permettant d'obtenir dans les plus brefs délais le versement de leur salaire ou en facilitant, pour des cas particuliers, l'obtention de l'emprunt proposé par le Rectorat.**

Soyez certaine, Madame la Rectrice, qu'à votre diligence à répondre à nos demandes, nous jugerons de l'attention que vos services accordent aux personnels de votre Académie et à la réussite des élèves qu'ils ont en charge.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre sincère dévouement.

Les équipes enseignantes du collège Jean Jaurès de Saint-Ouen